

Vaccination des nourrissons contre les rotavirus : recommandation complémentaire

Les rotavirus peuvent entraîner des diarrhées sévères. La maladie nécessite parfois une hospitalisation, voire une prise en charge aux soins intensifs. Elle affecte particulièrement les nourrissons et les jeunes enfants jusqu'à l'âge de 5 ans. En Suisse, les cas de décès liés au rotavirus sont extrêmement rares grâce à la rapidité d'accès aux soins et la qualité des prises en charge. Vacciner les nourrissons permet de les protéger à l'échelle individuelle et d'éviter les risques associés à la maladie et à une éventuelle hospitalisation.

Environ mille enfants sont hospitalisés chaque année en Suisse en raison d'une infection à rotavirus

Plus d'un tiers de toutes les hospitalisations de jeunes enfants pour gastroentérites sont dues à des rotavirus. Entre 2015 et 2019, environ un millier d'enfants de moins de 5 ans ont dû être hospitalisés chaque année en raison d'une maladie à rotavirus. La grande majorité de ces nouveau-nés et jeunes enfants étaient auparavant en bonne santé.

Chaque nourrisson peut bénéficier de la vaccination

Pratiquement chaque enfant développe au moins une infection à rotavirus avant d'atteindre l'âge de 3 ans. Les gastroentérites graves à rotavirus sont surtout observées entre l'âge de 6 mois et 2 ans. Les réinfections par les rotavirus sont chaque fois plus bénignes, généralement peu symptomatiques à l'âge adulte. Le vaccin profite dès lors particulièrement aux nourrissons afin de les protéger durant leurs premières années de vie.

Le vaccin est sûr et protège efficacement contre les formes sévères de la maladie

Le vaccin Rotarix® est le seul vaccin autorisé et disponible en Suisse contre les maladies à rotavirus. Il s'agit d'un vaccin contenant des virus vivants atténués, qui protège contre la plupart des souches sauvages. Les études montrent que le vaccin confère jusqu'à 96 % de protection contre les formes graves et les hospitalisations liées au rotavirus. Il se présente sous forme d'une suspension aqueuse avec comme autre composant, le saccharose. Il ne contient pas d'aluminium.

Le vaccin est généralement bien toléré. Une diarrhée passagère peut survenir. Le nourrisson peut être plus irritable durant une courte période après la vaccination, selon certaines études. Occasionnellement, des symptômes tels que de la fièvre, des ballonnements, des douleurs abdominales ou une éruption cutanée

peuvent apparaître. Ces symptômes se résolvent généralement rapidement.

Le vaccin est sûr. De nombreuses études réalisées depuis son autorisation en 2007 n'ont pas mis en évidence d'effets secondaires graves. Un risque accru d'invagination intestinale (insertion d'une portion d'intestin dans une autre) avait été suspecté chez les enfants vaccinés – par rapport aux non vaccinés – avec un ancien vaccin contre les rotavirus. Un tel risque d'invagination n'a pas été observé avec le vaccin actuel. Votre médecin évaluera la présence d'une des rares contre-indications au vaccin.

Un vaccin oral qui s'administre lors des premiers contrôles de routine

Le vaccin s'administre par voie orale aux âges de 2 et 4 mois et n'implique dès lors pas d'injection. La vaccination contre les rotavirus ne requiert pas de rendez-vous médical supplémentaire car le vaccin peut être donné en même temps que les vaccins de base prévus au même âge. La première dose peut être donnée au plus tôt à l'âge de 6 semaines. L'intervalle entre les doses doit être d'au moins 4 semaines. La deuxième dose de vaccin doit être administrée avant l'âge de 24 semaines.

La vaccination contre les rotavirus est prise en charge par l'assurance de base

L'utilité de cette vaccination est avérée. Son coût est dès lors couvert par l'assurance obligatoire des soins à compter du 1^{er} janvier 2024, sous réserve de la franchise et de la quote-part.

Votre médecin vous recommande la vaccination contre les rotavirus pour le bien-être de votre enfant

La vaccination est recommandée à tous les enfants dont les parents souhaitent les protéger contre une infection à rotavirus. Le risque de contracter une gastroentérite à rotavirus est de près de 100 % dans les 3 premières années de vie. Le risque d'une évolution grave de l'infection peut être fortement réduit par une vaccination efficace et sûre. Parlez-en à votre médecin : elle/il pourra vous donner des informations complémentaires.

Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.

État : mars 2024

Tampon du médecin

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez :
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

N° de commande: 316.536.f



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

EKIF : CFV

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Vaccination,
Office fédéral de la santé publique OFSP
Tél. secrétariat : +41 (0)58 463 87 06, Fax secrétariat : +41 (0)58 463 87 95
E-Mail : cfv@bag.admin.ch, Internet : www.cfv.ch